

ARRETE N° 2023 - 092

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

5 - Institution et vie politique 5-3 - Désignation de représentants

Nous, **Frédéric MARCHE**, Maire de Cléon,

VU :

- le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article 123-6,
- les articles R.123-11, R.123-12 et R123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- la délibération N° 09.08.2021.25 en date du 06 juin 2021 fixant à 16 le nombre des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- L'arrêté N°2021-211 portant nomination des membres du Conseil d'Administration,
- L'arrêté N°2023-091 portant cessation de fonction de l'Administrateur nommé au titre des Associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions,

CONSIDERANT la proposition de nomination présentée par l'association Secours Catholique au titre des associations oeuvrant dans le domaine des exclusions,

CONSIDERANT la candidature visée ci-dessous réceptionnée de M. Jean-Marie-DELAFOSSÉ,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Est nommé membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cléon, au titre des associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions :

- ✓ **M. DELAFOSSÉ Jean-Marie (association Secours Catholique)**

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime et copie transmise à l'intéressée.

Fait à CLEON, 25 avril 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Nomination des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S

Date de transmission de l'acte : 10/05/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 10/05/2023

Numéro de l'acte : 2023-092 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20230425-2023-092-AI

Date de décision : 25/04/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants